

PV DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT ORDINAIRE 18/04/2024

En date du 18 avril 2024 à l'amphithéâtre Ouabdeslem 1C de l'Ecole Nationale Polytechnique, s'est tenue à 12h45 le conseil de département ordinaire élargi en présence des enseignants permanents, enseignants vacataires et du personnel administratif et technique du département.

La liste de présence est jointe à ce PV

Le Chef de département rappelle L'ordre du jour de la réunion :

- Bilan pédagogique,
- Progres,
- Concours d'accès au second cycle,
- Divers :
 - Laboratoire,
 - Cours d'anglais,
 - Site web du département,
 - Autre

Bilan pédagogique

Le Chef de département rappelle que les enseignants n'ont pas été instruits, cette fois-ci, d'organiser des conseils pédagogiques. Cela est dû au manque de temps, d'une part, à la difficulté d'obtenir les PVs d'autres parts et aussi à la manque de consistance de ces derniers. En général, il est toujours mentionné que rien est à signaler alors que souvent, des problèmes sous-jacents sont ignorés.

Ainsi, le Chef de département propose que dorénavant, les CPs soient organisés par le Chef de département et en sa présence ainsi que celle des délégués afin de mieux cerner les problèmes vécus par les élèves.

Le Chef de département demande globalement à l'ensemble des enseignants si la tenue des contrôles continus et possible et si aucun obstacle ne subsiste. Aucune opposition n'a été signalée. Le Chef de département procède alors à un tour de table afin d'évaluer le taux d'avancement dans chaque matière. Les résultats émanant des enseignants sont résumés dans les tableaux suivants.

Première année

Matière	Avancement		Remarques
	Cours	TD	
Analyse 2	75 %	75 %	R.A.S
Algèbre 2	75 %	80 %	Groupe 3 sans enseignant officiellement désigné
Probabilités et statistiques	85 %	80 %	R.A.S
Physique 2	85 %	80 %	R.A.S
Chimie 2	60 %	60 %	R.A.S
Informatique	60 %	60 %	Demande une séance de travail pour dégager des créneaux libres pour séances supplémentaires.
C.A.O	50 % à 85 %		La disparité du taux d'avancement est dû aux jours fériés et aux pannes électriques en salle de TP.
Ingénierie humaine	90 %		R.A.S
Entreprenariat	80 %		R.A.S
Français	90 %		R.A.S
Anglais	Absente		R.A.S

Deuxième année

Matière	Avancement			Remarques
	Cours	TD	TP	
Analyse 4	70 %	75 à 85 %	---	R.A.S
Analyse numérique 2	75 %	75 %	75 %	R.A.S
Physique 4	75 %	75 %	66 %	R.A.S
Chimie 4	80 %	80 %	80 %	Les enseignants remarquent un taux d'absentéisme très élevé
RDM	80 %	80 %	80 %	
Electronique	66 %	66 %	66 %	R.A.S
Mécanique rationnelle	85 %	85 %	---	R.A.S
Informatique	100 %	60 %	---	R.A.S
Ingénierie	66 %			R.A.S
Anglais	---			---
Techniques d'expression	90 %			Problème d'assiduité. Nombre de présents trop faible.



Après avoir effectué le tour de table, le Chef de département résume les problèmes relevés par les élèves tout en signalant que certains enseignants seront pris en aparté afin de discuter de certains problèmes particuliers qui ne peuvent pas être soulevés en conseil.

Pour ce qui est de l'absentéisme, le Chef de département rappelle qu'une cellule « assiduité » a été mise en place au niveau du département et que les élèves non assidus seront traduits en conseil de discipline. Concernant cette catégorie d'élèves, le Chef de département propose aux enseignants d'être intransigeant lors des délibérations et le cas échéant, ne pas procéder à leur rachat.

Par la suite, le Chef de département rappelle que les contrôles continus 2 (CC2) sont prévus du 20 au 25 avril. Il insiste sur une durée uniforme des épreuves de 60 minutes. A l'instar des CC1, il sera nécessaire de proposer un sujet en anglais et en français et ce, pour les deux paliers d'enseignement. Par manque de temps, les contrôles continus de remplacement des premières épreuves (CC1) seront organisés juste après la fin des deuxième épreuves (CC2). Seront suivis par les contrôles continus de remplacement des deuxièmes épreuves (CC2). Il est conseillé de précéder à la correction très rapidement car les examens sont pour très bientôt. Concernant le déroulement des épreuves, le Chef de département demande aux enseignants de faire preuve de fermeté et d'appliquer strictement les consignes et procédures édictées par le département.

EAD

Concernant l'avancement des enseignements en ligne, la parole est donnée à Madame BAGHLI. Elle rappelle alors certains points institués par la tutelle quant à l'enseignement à distance, parmi lesquels, l'obligation de maintenir des fiches de séquence et le recours à la plateforme Moodle.

Selon les réponses des sondages aux questionnaires de Madame BAGHLI, le taux d'assiduité est de 50 %, alors que 17 % des étudiants disent ne pas avoir de connexion. Madame BAGHLI propose que les élèves prennent des screenshot (photos) en début de meeting afin de vérifier qu'ils sont bien présents dans un environnement adapté pour un enseignement à distance.

La plupart des enseignants utilisent encore Google Meet. Il est alors conseillé d'utiliser Moodle ne serait-ce que pour mettre les liens vers les réunions Google Meet, et ce, afin d'actualiser les statistiques de présence. Il a été signalé que ce n'est pas tous les enseignants du département qui ont un compte Moodle. Le département incite les enseignants de se rapprocher auprès du centre de calcul afin de créer leur compte Moodle et de l'utiliser activement ne serait-ce pour le partage de documents. Les nouveaux enseignants ont à leur disponibilité un guide établi par le ministère et un autre guide établi par le centre de calcul.

Concernant le respect du planning établi pour les derniers jours de Ramadhan, il a été malheureusement signalé que plusieurs TD et cours distants programmés par l'administration n'ont pas eu lieu.



Progres

Pour ce qui est de la gestion du logiciel Progres, le Chef de département a sollicité l'aide de Monsieur Mouzali, compte tenu de son expérience acquise en tant qu'ex chef de département à l'université de Blida. Grâce à son intervention, il sera procédé à la délibération directement sur Progres ce semestre.

Monsieur Mouzali donne certains éclaircissements concernant la plateforme et explique la nécessité de l'utilisation de cette dernière. Il souligne que c'est incontournable. La plateforme est basée sur la responsabilité individuelle à partir du moment que chaque enseignant est tenu d'enregistrer ses notes et d'assumer ses erreurs. Ainsi, il est impératif que chaque enseignant ait son compte. Même les vacataires pourront avoir leur compte.

Monsieur Mouzali présente brièvement l'interface utilisateur, donne certaines directives et avertit les enseignants sur certains pièges (changement du mot de passe initial, choix de la bonne session avant d'enregistrer les notes, problèmes liés au nom de jeune fille ...).

Monsieur Mouzali suggère aux enseignants de le contacter pour tout problème qu'ils rencontreraient lors de l'utilisation de la plateforme.

Concours d'accès au second cycle

Le Chef de département reprend la parole pour entamer le troisième point de l'ordre du jour qui est de l'organisation du concours d'accès au second cycle. Concernant les concours précédents, le Chef de département assure que le paiement des enseignants a été discuté avec le Directeur des études et qu'une solution a été dégagée.

Ainsi, le Chef de département désigne quatre enseignants afin de constituer une commission qui aura pour tâche :

- de discuter des modalités de paiement avec Monsieur le Directeur des études,
- de créer des groupes de travail de 04 à 05 enseignants par matière afin de confectionner les sujets de concours et leurs corrigés. Il s'agit de consulter les enseignants des deux paliers.

Pour rappel, la date du concours est arrêtée au 30 juin pour l'ENP. L'arrêté 370, régissant le déroulement du concours, sera envoyé à l'ensemble des enseignants après la réunion.

Divers

Dans les divers, le Chef de département donne la parole à Madame DERAMCHI présidente du CSD et directrice du laboratoire LFSA. Madame DERAMCHI informe que le CSD a attribué 08 départs à l'étranger et que suite au désistement de Madame BOUAYED, le prochain candidat sur la liste d'attente devrait se manifester. Madame DERAMCHI somme les enseignants à déposer leurs dossiers administratifs avant les délais réglementaires. Les enseignants ne pouvant pas assurer leur départ devront se désister dans les plus brefs délais afin de pouvoir faire bénéficier leurs collègues.



Handwritten signature or initials in the bottom right corner.

En tant que Directrice du laboratoire LFSA, Madame DERAMCHI rappelle que ce dernier a été créé le 01 08 2022 et que jusqu'à présent, aucune activité notable n'a été recensée. Le laboratoire a par ailleurs bénéficié de 02 locaux récemment. Pour le concours de doctorat 2024 /2025, la Directrice demande aux membres de suggérer des sujets de thèse. Pour ce qui est du recrutement de nouveaux membres, il faudra attendre l'année prochaine vue que le laboratoire a fait l'objet d'une restructuration très récemment.

Le Chef de département reprend la parole pour discuter d'autres points importants dont les cours d'anglais destinés aux enseignants. L'administration de l'école a remarqué que ces cours étaient boudés malgré que l'enseignement de l'anglais soit une priorité du ministère. Le Chef de département a d'ailleurs montré une correspondance récente du ministère instruisant les enseignants à dispenser les cours de deuxième année en anglais à partir de l'année prochaine.

Par la suite, le Chef de département désigne Monsieur BENSACI pour dynamiser le site web du département. Dorénavant, les documents d'intérêt général y seront postés.

Concernant la production de lettres de recommandation, le Chef de département rappelle qu'une procédure a déjà été adoptée. Aucune lettre de recommandation ne sera validée par le Chef de département si la procédure n'a pas été respectée.

Pour clôturer, le Chef de département attire l'attention des enseignants sur l'avènement de l'Aïd-El-Adha et du 1^{er} mai. Les enseignants devront tenir compte de ces dates afin qu'elles ne perturbent pas leurs planning en cette fin d'année universitaire.

Les points constituant l'ordre du jour ayant été tous discutés, la séance est levée à 14h30.



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'L. Guad', written over a circular official stamp. The stamp contains the following text: 'الجامعة الوطنية المتعددة التخصصات' (National University of Applied Sciences) at the top, 'CYCLE PRÉPARATOIRE' and 'ENP-ALGER' in the center, and 'Ecole Nationale Polytechnique' at the bottom. The stamp also features a crescent moon and star symbol.